

Échos

Efficacité énergétique : Un “crédit vert” pour faire quoi ? Périodiquement les pouvoirs publics se rappellent l'économie d'énergie et pour faire comme dans l'air du temps, à la notion d'efficacité énergétique. C'est le cas en général à l'occasion de la tenue de séminaires ou de journées d'étude, le plus souvent imposés par des agendas internationaux ; présentement la résonance est amplifiée par la crise financière suite à la baisse des cours des hydrocarbures. C'est un autre paradoxe du fonctionnement de notre économie. Abstraction faite des pays qui implémentent des politiques assises à un développement durable, c'est le renchérissement des prix des énergies fossiles qui devrait pousser les acteurs économiques à se mettre à l'économie d'énergie ; autrement formulé, dans un pays “normal” pour emprunter une formule usitée par la vox populi, cette baisse des prix aurait joué autrement. Mais laissons cet aspect de côté. C'est ainsi qu'au milieu du mois d'août dernier, une dépêche de l'APS nous apprend qu'un projet de “crédit vert” destiné au financement de l'efficacité énergétique dans le bâtiment est en cours de discussion entre les banques et l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue). “Nous voudrions que les banques acceptent de travailler avec l'Aprue dans le cadre d'un mécanisme innovant dédié au financement du surcoût lié à l'efficacité énergétique”, a dit M. Mohamed Salah Bouzriba, le DG de l'Aprue. En effet, l'intégration de l'efficacité énergétique dans un projet de construction génère un coût supplémentaire de 15 à 20% de son coût initial. Pour les promoteurs de ce nouveau crédit : “Actuellement, le marché de l'efficacité énergétique dans le bâtiment souffre de manque de financements en raison de l'absence d'une offre bancaire dans ce domaine”. Pour y remédier, un responsable de l'Aprue souhaite que les banques bonifient le taux d'intérêt de ce “crédit vert” et ne pas le fixer au même niveau que celui du crédit immobilier ordinaire.

La question que l'on se pose est : pour quelles raisons un citoyen qui postule à un crédit s'encombrerait d'une charge de 20% pour disposer d'un logement qui consomme moins d'énergie alors que l'électricité et surtout le gaz sont disponibles à bon marché ?

Auparavant, interpellé à ce sujet au Conseil de la nation, M. Tebboune, le ministre de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville avait eu cette réponse : “Il est possible d'intégrer les normes d'efficacité énergétique dans les programmes du logement promotionnel public, mais il est difficile de les intégrer dans les autres programmes qui visent la réalisation d'un nombre important de logements à des prix subventionnés et symboliques parfois”. Depuis en tout cas, en dehors des projets-pilotes il n'ya rien de nouveau. Sauf que les programmes de logements dont le ministère est en charge peinent à être finalisés, même sans efficacité énergétique. Plus sérieusement, en dehors des laissés-pour-compte, à l'instar des chômeurs et de ceux qui collent au SNMG qui, eux ne peuvent même pas penser à construire un logement, les couches moyennes plongent déjà dans le manque mais tout le reste des privilégiés s'offrent une énergie à bon marché et sans limite. C'est un peu l'histoire du chauffe-eau solaire connu de tous les énergéticiens du pays ; pourquoi s'encombrer d'un nouveau dispositif pour chauffer l'eau alors que le chauffe-eau à gaz présent partout fonctionne bien et à un coût dérisoire ?

CoP 22 Marrakech : Un charbon “vert” pour les restaurateurs

Le site cop22news rapporte l'innovation dans l'utilisation d'un charbon par un jeune Marocain. Intitulé “Ce jeune entrepreneur amazigh crée un charbon vert”, l'article décrit l'initiative originale de Hassan El Hamer, titulaire

d'un master en entrepreneuriat et stratégie des PME (université d'Agadir). Ce jeune a mis au point deux sortes de charbon, l'un vert utilisable pour la cuisson et le chauffage domestique et, l'autre, un charbon carbonisé "Biochar" qui sert de fertilisant agricole (engrais). "Dans mon village, Chtouka Ait Baha, je voyais des gens brûler des déchets organiques comme des restes de tomates ou de poivrons, sans aucune stratégie, je voulais trouver le moyen de valoriser ces déchets agricole", a-t-il confié au site. "J'ai présenté mon projet à l'incubateur (start-up) Cluster Solar Maroc affilié à l'Agence marocaine pour l'énergie renouvelable (MASEN)", a-t-il ajouté. Le charbon carbonisé a déjà trouvé preneur, c'est une association spécialisée dans la reforestation qui l'utilise pour faire face à la sécheresse qui nuit à la croissance des oliviers dans la région de Marrakech. Le charbon vert est utilisé par des restaurateurs de la localité des Aït Baha. Les déchets agricoles utilisés pour la fabrication des briquettes de charbon vert sont issus des plantes sous serre en fin de saison (poivrons, tomates, haricots) et de la biomasse des déchets des arbres fruitiers (framboisiers, pêchers, clémentiniers). Jusque-là les agriculteurs brûlaient leurs déchets pour manque de place. Enfin, dans le cadre de la CoP22, le jeune promoteur de ce charbon vert compte le proposer aux restaurateurs et hôteliers de Marrakech pour remplacer le traditionnel charbon de bois.

R. S.